

## Sébastien Giorgis

Jean-Pierre Gautry va nous parler d'un type de marchandises particulières, qui au départ s'appuie sur une relation assez forte entre les questions de produits, de qualité et de santé. C'est l'objet premier de la vente de produits biologiques, mais est ce qu'il y a des questions liées à l'urbanité qui y sont intégrées ? Ou des questions sociales et environnementales plus globales qui sont intégrées à votre stratégie ?

## ●Jean-Pierre Gautry

Peut être dans un premier temps, je parlerai en tant que professionnel puis, dans un deuxième temps, en tant que militant, pour inverser et surtout pour glisser, dans une approche globale, une dynamique militante qui peut s'exprimer et apporter une contribution. Si on laisse les incohérences se poursuivre, on est dans un éclatement, un manque de sens de la ville, de l'urbain, de nos territoires et il devient éminemment urgent d'intervenir collectivement pour apporter du sens à ces territoires, pour mieux vivre ensemble tout simplement.

Les difficultés que nous avons à gérer un espace urbain sont de nature bien différentes. La différence se retrouve dans les phénomènes complexes qui sont à gérer et aujourd'hui ce qui est devant nous, ce sont des éléments très forts que l'on doit prendre en compte en termes d'utilisation de ressources et d'excès de pollution qu'il nous faut gérer, d'énergies que l'on doit intégrer à la ville. Tout cela doit se faire dans une cohérence à définir, à retrouver en partenariat avec « les autres », ayant appris à gérer les différents conflits qui sont les nôtres, aux différentes échelles. Il est vrai que l'on perçoit tous différentes échelles, suivant les moments et les approches que nous avons dans notre vie quotidienne ou dans notre vie globale.

Cela nous amène, en tant que professionnels urbanistes, à une vision de la ville. Et on l'a écrite cette vision... J'invite tout le monde à aller voir, sur le site urbaniste.com, ce que nous avons écrit sur ce que nous avons appelé : la nouvelle charte d'Athènes, qui vient d'être promulguée à Lisbonne le 20 novembre, et qui est un long processus qui a démarré en 95 avec un temps fort en 98 et 400 à 500 débats au niveau de l'Europe.

Ceci pour dire que demain les énergies renouvelables doivent s'inscrire dans le projet de la ville au même titre que l'on doit inscrire tout le phénomène des déchets que la ville produit et qu'elle doit elle même gérer et non pas porter chez le voisin. Cela amène à avoir une démarche à la fois globale mais également sectorielle et endémique, à amener des réflexions nouvelles. Je pense aux déchets, mais demain le sujet le plus préoccupant sera certainement l'énergie, les énergies renouvelables en particulier.

Je vous invite d'ailleurs à consulter le Livre Blanc de Nicole Fontaine, publié le 15 novembre dernier, qui amène des préconisations que je situe moi sur le plan révolutionnaire des comportements. Si réellement on se place dans la logique proposée par Nicole Fontaine, demain, nos agglomérations auront une démarche et des comportements bien différents.

Le combat militant, parce qu'il s'agit de combat lorsque l'on milite, peut s'inscrire dans la durée, Madame Guyon vient de témoigner d'une longue expérience. Il en existe d'autres des combats, je pense effectivement à l'agriculture biologique qui au départ s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement, qui s'inscrit également dans une démarche citoyenne et de qualité de vie, mais qui va bien au delà aujourd'hui. Je prends l'exemple du réseau Biocoop, auquel j'adhère et participe depuis sa création qui a adopté une démarche originale puisque les points de vente sont à la base du mouvement. Le mouvement des coopératives biologique a démarré dans les années 80. En réalité ce sont elles qui ont créé le réseau Biocoop tel qu'il existe aujourd'hui. Je passe sur un certain nombre d'étapes, sur des inquiétudes et des doutes - on n'est plus à l'époque où on traitait les charançons du riz, c'est bien fini cette époque là – pour se retrouver, maintenant, dans une démarche globale où le commerce équitable est au cœur du réseau Biocoop. Ce réseau représente aujourd'hui 200 millions d'euros de chiffre d'affaire en France, avec des antennes en place en Espagne et en Allemagne. Ce sont 1 200 salariés répartis sur 250 points de distribution, dont un en Avignon, avec des statuts ouverts, depuis l'associatif, à la SCOP, à la SA, la SARL, aux SA Coop, SARL Coop également, et demain les nouveaux statuts, les SCIC (les sociétés coopératives d'intérêt communautaire), je crois, qui se sont mis en place l'an dernier.

Cette démarche a mis l'agriculture biologique au cœur de son projet et s'inscrit parfaitement dans la démarche du développement durable. D'abord par ce commerce alternatif qui est une réalité qui montre que c'est possible, puisqu'aujourd'hui cela représente 1,5 point du commerce alimentaire en France, mais dans

d'autres pays on est bien au delà de ces chiffres. Les grandes surfaces représentent 55 % du marché bio en France, donc 45 % pour le commerce spécialisé et le commerce de détail. Ceci étant, le réseau Biocoop c'est 40 % du réseau détail et spécialisé, avec une charte Biocoop en 3 points qui est celle des produits, de l'éthique et de la démarche sociale vis-à-vis de l'ensemble des acteurs. Ce qu'il faut comprendre, c'est que le consommateur est au cœur du dispositif de cette démarche. C'est d'ailleurs lui qui, au départ, a initialisé ces coopératives qui, même si les statuts sont différents, ont conservé ce nom de Coop. Et progressivement, une professionnalisation s'est mise en place et on atteint pratiquement les 250 commerces qui ont, en France, une structure professionnelle comparable à un commerce traditionnel, avec toutefois des points peut être différents. Ce commerce équitable représente aujourd'hui plus de 55 % du chiffre d'affaire, il ne s'effectue pas seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi au niveau français et européen, avec des conventions qui sont passées avec les producteurs, avec les transformateurs et avec des systèmes en interne - le transport en particulier - de façon à gérer tout ce qui est lié au déplacement qui est une véritable préoccupation en terme de développement et d'environnement.

Ces quelques éléments peuvent être complétés par les pistes actuelles, dans la mesure où, par convention, la relation producteur/transformateur signifie déjà des garanties sur les prix, une traçabilité bien entendu des produits et puis une lisibilité sur les chiffres d'affaire, les marges, les rentabilités des différents intervenants, que ce soit le producteur, le transformateur et le consommateur, de façon à ce qu'il y ait des négociations certainement franches, musclées parfois, mais qu'il y ait un véritable débat, parce qu'en plus on est dans une réelle difficulté, surtout à l'heure actuelle où l'Europe est en train d'hésiter au sujet des OGM. Dans ce contexte, il est important que toute cette chaîne soit tracée et compréhensible par le consommateur qui agit de façon responsable puisqu'il a aussi sa part dans le système.

Il y a, au delà de l'alimentaire, toute la démarche sur les écoproduits. En France on est bien loin de ce qui se fait en Allemagne en ce domaine puisque les écoproduits, c'est 10 % - de mémoire - du chiffre global de la production et de l'offre alimentaire. En France on est à 0,1 % ou 0,2 % dans ce domaine. J'ai envie de répondre à la question que lançait Robert Fidenti tout à l'heure, mais en définitive, on ne peut pas imaginer que les grandes surfaces et les grands commerces soient dans la dimension du développement durable. Pour ma part, en tant que professionnel, je pense qu'il y a des régulations qui doivent être faites par le politique, c'est vrai, mais aussi par le consommateur puisque c'est lui qui achète *in fine*, et d'autre part par des plates-formes et des méthodes telles que celles d'Altarea, que l'on a vues et que je trouve tout à fait pertinentes. On ne peut pas laisser le commerçant et le politique face à face, ça me paraît une impasse. Les habitants et les consommateurs doivent prendre leur place également dans le débat, de même que les autres acteurs de la ville doivent participer à cette plate-forme d'échanges. Dans ces conditions là, on peut, me semble-t-il, intégrer les autres facettes du développement durable. En ce sens, il faut que les grandes surfaces, qui représentent à peu près 60 % des produits du marché national, doivent trouver des équilibres entre les différents modes de distribution.

À partir de cela, si tous les éléments qui concourent à cet échange marchand sont régulés, quels que soient les modes et le commerce alternatif dans cette affaire, Biocoop a sa place, parmi d'autres.

### **Sébastien Giorgis**

Tu as parlé de ces rapports particuliers avec les producteurs et les transformateurs qui sont un point qui fait débat, un point d'actualité. Est ce que tu peux nous en dire un peu plus sur le contenu des ces conventions entre Biocoop et les producteurs ou les transformateurs ?

### **●Jean-Pierre Gautry**

Non, il n'y a pas de secrets, c'est une information publique. On a établi des conventions avec toute la filière lait, qui est en difficulté puisque le calcul des marges est serré, les produits biologiques sont souvent plus chers dans les produits laitiers alors que les céréales sont nettement moins cher que tous les produits que l'on trouve en rayons. Ceci étant, on a aussi des conventions avec les céréaliers et les transformateurs, sur la filière du soja par exemple. Le soja est essentiellement produit dans les Landes, je pense au soja français, et à l'heure actuelle, les conventions avec des producteurs - sur à peu près 1 000 hectares - et des transformateurs. Ces conventions prennent en compte toute la chaîne, des producteurs aux points de vente du réseau Biocoop et chaque année elles sont renégociées. Je me souviens même d'une époque sur d'autres produits, par exemple l'ail ou la pomme de terre, où il y avait un achat de la production sur l'année qui venait, le paysan était donc assuré de vendre sa production. Ceci étant, ce type de convention existe, avec d'autres types de marchandises. Mais il n'empêche que si on veut assurer la traçabilité et la lisibilité et puis la rigueur du produit, il faut impérativement être sur ces logiques.